



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE AU BORD DE LA CRISE DE NERFS...

QUELQUES CHIFFRES

Des effectifs en hausse à l'Université :

- 2 470 700 étudiants sont inscrits dans l'Enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit :
 - en 2014, une hausse de 1,7 % par rapport à la rentrée 2013 (+ 40 800 étudiants),
 - en 2015, une hausse de 2,1 % par rapport à 2014 (+ 50 000 étudiants).
- Le nombre d'étudiants étrangers augmentent un peu plus faiblement que l'ensemble des étudiants (+ 1,3 %).

Les effectifs inscrits dans l'Enseignement supérieur augmentent pour la sixième année consécutive.
Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France.

► Des effectifs en hausse partout sauf en doctorat

- Les effectifs continuent à croître en cursus licence (+ 2,2 %) et en cursus master (+ 2,3 %) et diminuent à nouveau en cursus doctorat (- 1,7 %).
- Les effectifs en DUT sont quasi stables (+ 0,5 %).
- La hausse est plus marquée en licence générale (+ 2,9 %) qu'en licence professionnelle (+ 1,3 %).

► Des évolutions contrastées par groupe disciplinaire

- Les effectifs progressent fortement en sciences humaines et sociales (+ 3,4 %, + 3,1 % hors doubles inscriptions en CPGE) et font un bond dans les filières scientifiques (+ 10,1 %, + 9,5 % hors doubles inscriptions en CPGE). En revanche, ils évoluent faiblement en droit et en sciences économiques-AES .

► Davantage de nouveaux bacheliers accueillis à l'université

- Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bacheliers à la session 2014 (+ 6,1 %), hausse qui est surtout imputable au baccalauréat professionnel (+ 19,8 %).

► Budget : une représentation parlementaire bafouée

- L'ESR représente le troisième budget de l'État avec 25,702 milliards d'euros en 2015. Mais ce chiffre ne correspond pas à la réalité. Les gels de crédits en cours d'exécution budgétaire représentent des sommes importantes. Le budget 2013 qui accusait une augmentation de 3 % lors du vote au Parlement en 2012, affichait un déficit de 3 % dans son exécution fin 2013. Pour l'année 2016, les besoins des établissements augmentent de 500 millions. La hausse liée à la masse salariale des enseignants-chercheurs compte à elle seule pour 250 millions.
- Selon nos calculs, tout montre qu'il manquera 250 à 300 millions pour seulement absorber la hausse de la masse salariale.

► Les conséquences : une tendance à la dégradation des conditions d'études

- Les conditions d'études se dégradent fortement pour les étudiants : augmentation du seuil de dédoublement, fermeture de formations, réduction des volumes horaires des maquettes de formation, baisse du taux d'encadrement...
- Les conditions de travail des agents se dégradent également. Le vivier d'emplois précaires continue de se renouveler malgré la loi Sauvadet. Par prudence, les établissements recrutent des agents en CDD, comme « variables d'ajustement », les établissements étant dans l'incertitude sur les dotations d'État qui seront réellement versées.
- Une part importante des 1 000 emplois prévus par an sont gelés par les établissements afin de récupérer de la masse salariale. Environ, 40 % des emplois « licence » sont ainsi gelés.

Sources :

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, DEPP, 2013.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France, 45 indicateurs, MESR, février 2013.